

Un nouveau pilier du désherbage

- 2 matières actives complémentaires contre les graminées (dont vulpin et ray-grass)
- Nombreuses associations possibles



Cardigan®

FICHE TECHNIQUE

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre technicien habituel ou à consulter le site www.ascenza.fr



ASCENZA®
— FARMING YOUR FUTURE —



Cardigan®

Composition : Iodosulfuron 6 g/kg + mesosulfuron 30 g/kg + mefenpyr 90 g/kg - granulés dispersables (WG)

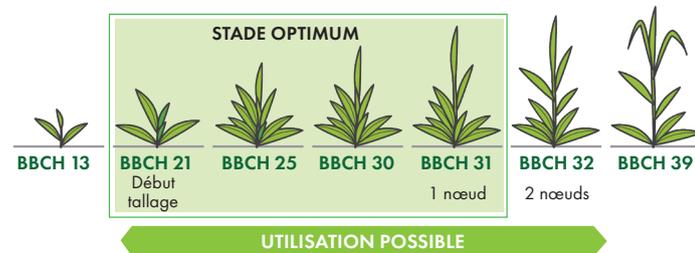
CARDIGAN® est un herbicide associant 2 matières actives complémentaires inhibiteurs de l'ALS (HRAC 2) offrant un haut niveau d'efficacité contre les graminées dans les céréales (blés, triticale et seigle d'hiver). Le mefenpyr et sa formulation WG lui confèrent une bonne sélectivité.

USAGES AUTORISÉS

CULTURES	DOSE AMM	STADE D'APPLICATION	DÉLAI AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT PLANTES NON CIBLES
Blé tendre, Blé dur Triticale d'hiver	0,48 kg/ha	BBCH 21-32	F (BBCH32)	20 m dont DVP 20 m	20 m
Blé de printemps	0,3 kg/ha			5 m	5 m
Seigle	0,48 kg/ha			20 m dont DVP 20 m	20 m

Dre : 24 heures. DSR : 3 mètres

RECOMMANDATIONS



CARDIGAN® s'utilise dès le début du tallage, après la reprise de végétation, jusqu'au stade 2 nœuds contre de jeunes adventices. Pour compléter le spectre de CARDIGAN®, il est recommandé de lui associer un partenaire.

En situation d'infestation en graminées faible et en absence de résistances, CARDIGAN® s'utilisera en sortie hiver idéalement avant 1 nœud de la céréale. En cas de forte infestation, CARDIGAN® s'utilisera dans le cadre d'un programme, précédé par une base automne. Il apportera ainsi un mode d'action complémentaire pour limiter le salissement de la parcelle et préserver le rendement.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- ✓ Introduire le produit progressivement dans la cuve, toujours maintenir une agitation
- ✓ Bien rincer le pulvérisateur avant et après application
- ✓ Afin d'éviter la présence de résidus dans les cultures suivantes, ne pas implanter :
 - de cultures de légumes feuilles ou tiges moins de 365 jours après traitement
 - de cultures de racines ou de tubercules moins de 120 jours après traitement.
- ✓ Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer sur sol artificiellement drainé ayant une teneur en argile supérieure ou égale à 45 % pour les usages sur céréales d'hiver
- ✓ Dans le cadre de la gestion de la résistance des adventices des céréales à pailles aux inhibiteurs d'ALS antigraminées, l'utilisation de produits à base de ces substances actives doit être limitée à une seule application par campagne, tous produits confondus.

CARDIGAN® : AMM N°2220620 - Composition : 30 g/kg de mesosulfuron-méthyl + 6 g/kg de iodosulfuron-méthyl + 90 g/kg de méfenpyr-diéthyl - WG - © Marque déposée et détenteur d'homologation : ASCENZA. Distribué par ASCENZA, 27 avenue Carnot - Immeuble South Station - 91300 MASSY - www.ascenza.fr - Tél : 01 69 53 98 89. Distributeur de produits phytosanitaires à usage professionnel.

Respecter les précautions d'emploi. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine, animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez le site <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Annule et remplace toute version précédente. Pour les usages autorisés, doses, restrictions d'emploi et contre-indications se référer à l'étiquette du produit ou www.phytodata.com. Novembre 2023.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/du visage. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P273 Eviter le rejet dans l'environnement. P391 Recueillir le produit répandu. P501 Eliminer le contenu/réceptacle selon la réglementation en vigueur

SPECTRE D'EFFICACITÉ

CARDIGAN® 0,48 kg / ha + huile - stade jeune des adventices

GRAMINÉES	
Agrostis jouet du vent	
Avoine à chapelets (partie aérienne)	
Brome stérile	
Folle avoine	
Pâturin annuel*	
Pâturin commun*	
Ray-grass*	
Vulpie	
Vulpin des champs*	

* sensible aux ALS

DICOTYLÉDONES	
Anthémis des champs	
Capselle bourse à pasteur	
Céraiste aggloméré	
Coquelicot	
Gaillet gratteron	
Moutarde des champs ou Sanve	
Pensée des champs	
Stellaire intermédiaire	
Véronique de perse	

- Très sensible (> 95%)
- Sensible (80 - 95%)
- Moyennement sensible (70 - 80%)
- Peu sensible (< 70%)



EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H318 Provoque des lésions oculaires graves. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



PRODUITS À USAGE EXCLUSIF DES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ ATTENTIVEMENT L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.